



## Communiqué de presse

Date

2 juin 2016

# Lutter contre la flavescence dorée, une maladie de quarantaine de la vigne apparue pour la première fois en Suisse romande en 2015

La flavescence dorée (FD) est la maladie de la vigne la plus grave connue à ce jour en Europe. Apparue l'automne dernier pour la première fois au Nord des Alpes, deux foyers ont été découverts respectivement à Blonay et à la Tour-de-Peilz. Pour éviter que ces foyers ne s'étendent au reste du vignoble, un ensemble de mesures de lutte doivent être prises. Limiter la dissémination de l'agent causal de la maladie, nécessite notamment d'intervenir contre l'insecte vecteur, la cicadelle *Scaphoideus titanus*.

La flavescence dorée est une maladie de quarantaine causée par le phytoplasme *Candidatus Phytoplasma vitis*, un micro-organisme occupant une place particulière parmi les bactéries. La maladie est reconnaissable aux symptômes de jaunisse qu'elle provoque sur les feuilles des cépages blancs – les feuilles de cépages rouges présentent une coloration rouge – visibles à partir du mois de juillet. Si d'autres phytoplasmes peuvent provoquer des jaunisses, ce qui distingue la flavescence dorée est le développement foudroyant des foyers une fois que la maladie a pris pied. La flavescence dorée entraîne généralement la mort des ceps atteints en quelques années. La transmission de la maladie aux plantes saines s'opère par l'intermédiaire d'un insecte vecteur, la cicadelle *Scaphoideus titanus*, ou par le greffage.



Flavescence dorée sur Gamay, enroulement et décolorations foliaires sectorielles à totales, octobre 2015. (Photo: S. Schaerer, Agroscope)

### **Un vecteur a priori inoffensif**

La cicadelle vectrice de la flavescence dorée, originaire d'Amérique du nord, est présente en Suisse depuis 1967 et ne cause à elle seule pas de dommage au vignoble. Actuellement, elle est présente au Tessin, sur l'arc lémanique (Genève et Vaud), dans le Chablais et jusqu'en Valais central. L'insecte est inféodé au genre *Vitis*, sur lequel il accomplit l'entier de son cycle.

### **Veille et lutte**

En l'absence de flavescence dorée, la cicadelle ne doit pas être combattue. Le dispositif de lutte contre la flavescence dorée nécessite toutefois une surveillance nationale du développement de l'insecte vecteur, réalisée conjointement par Agroscope et les instances phytosanitaires cantonales. Dans les régions où l'insecte et la flavescence dorée sont présents, la lutte insecticide obligatoire est déclenchée par les services cantonaux qui informent les viticulteurs et les particuliers propriétaires de vignes des communes concernées et déterminent les périodes optimales de lutte. En parallèle, l'arrachage des ceps symptomatiques est préconisé.

### **Détecter les plants malades et informer les autorités**

La présence conjointe des trois symptômes suivants indique la présence de flavescence dorée ou d'autres jaunisses de la vigne :

- Absence ou dessèchement des inflorescences et des grappes
- Enroulement vers le bas et décolorations des feuilles
- Aoûtement déficient des sarments

En présence de ces trois symptômes, il convient de marquer le cep, de noter le lieu et la date de l'observation, de prendre une photo et d'informer sans délai le service phytosanitaire cantonal. Seule l'analyse moléculaire au laboratoire d'Agroscope permet d'identifier avec certitude le phytoplasme responsable des symptômes observés.

La conférence de presse organisée au domaine du Caudoz d'Agroscope à Pully le 2 juin 2016 à 11.00 vise à présenter la problématique et répondre aux questions de la presse.

### **Plus d'informations et fiches techniques:**

Site internet Agroscope dédié à la flavescence dorée : [www.flavescencedoree.ch](http://www.flavescencedoree.ch)

## **Contacts**

Olivier Viret, Responsable de la Division de recherche  
Protection des végétaux grandes cultures et viticulture-œnologie  
Agroscope, Institut des sciences en production végétale IPV  
Route de Duillier 50, Case postale 1012, CH-1260 Nyon 1  
[olivier.viret@agroscope.admin.ch](mailto:olivier.viret@agroscope.admin.ch)  
+41 58 46 04382

Alfred Klay  
Service phytosanitaire fédéral SPF  
Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Mattenhofstrasse 5, CH-3003 Berne  
[alfred.klay@blw.admin.ch](mailto:alfred.klay@blw.admin.ch) – [www.servicephyto.ch](http://www.servicephyto.ch)  
+41 (0)58 462 25 65

Michel Jeanrenaud, Chef de projet  
Police phytosanitaire  
Service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud (SAVI)  
Avenue de Marcelin 29 a, CH-1110 Morges  
[michel.jeanrenaud@vd.ch](mailto:michel.jeanrenaud@vd.ch) – [www.vd.ch/agriculture](http://www.vd.ch/agriculture)  
+41 (0) 21 316 65 66

Simone de Montmollin, Service médias  
Corporate Communication Agroscope (CCA)  
Route de Duillier 50, Case postale 1012, CH-1260 Nyon 1  
[simone.demontmollin@agroscope.admin.ch](mailto:simone.demontmollin@agroscope.admin.ch)  
+41 (0) 58 460 41 51

[www.agroscope.ch](http://www.agroscope.ch) | Une bonne alimentation, un environnement sain



Flavescence dorée sur Gamay, décoloration du feuillage et aoûtémeent déficient. Le cep de droite (sarments lignifiés) est sain, celui de gauche (sarments verts et mous) est malade. Octobre 2015. (Photo: S. Schaerer, Agroscope)